



Municipalité de Morin-Heights
567, chemin du Village
Morin-Heights, Québec J0R 1H0



450 226 3232



450 226 8786

www.morinheights.com

APPEL D'OFFRES

Gestion des matières résiduelles

Du 15 mai 2010 au 15 mai 2013

La Municipalité de Morin-Heights demande des soumissions pour la Gestion des matières résiduelles sur son territoire pour une période de trois ans du 15 mai 2010 au 15 mai 2013, La Municipalité demande des offres pour les collectes les lundis ce qui inclut :

- 34 Collectes annuelles et transport des matières résiduelles ultimes vers le site de la RÉGIE INTER MUNICIPALE DE LA ROUGE
- 12 Collectes annuelles, transport des encombrants résidentiels « gros morceaux » vers le site de la RÉGIE INTER MUNICIPALE DE LA ROUGE
- 26 Collectes annuelles et le transport des matières recyclables vers « TRICENTRIS ».
- **Option** : 34 Collectes annuelles, transport et **élimination** des matières résiduelles ultimes dans un site proposé pas l'entrepreneur
- **Option** : 12 Collectes annuelles, transport et **élimination** des encombrants résidentiels « gros morceaux »
- **Option** : Quoique le lundi soit la journée préférée pour les collectes, la Municipalité invite les soumissionnaires à présenter une offre pour des collectes un autre jour de la semaine.

La Municipalité, pourra exercer l'une de ces options si le prix est inférieur d'au moins 10% du prix soumis pour les lundis. Il est à noter que toutes les collectes doivent avoir lieu le jour choisi.

Obtention des documents de soumissions

Le document de soumission et autres renseignements sont disponibles, dès le **26 mars 2010**, à l'Hôtel de Ville de la Municipalité de Morin-Heights, situé au 567, chemin du Village, aux heures régulières de bureau. Téléphone : (450) 226-3232, télécopieur : (450) 226-8786.

Garantie de soumission

Les entrepreneurs devront inclure dans leur soumission :

Un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance autorisée à faire des affaires au Québec, ou un chèque visé émis à l'ordre de la Municipalité de Morin-Heights, au montant de dix pour cent (10%) du contrat total des trois (3) années de leur soumission. La garantie de soumission doit être valide pour soixante (60) jours.

Une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance autorisée à faire des affaires au Québec confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra, en faveur de la Municipalité, un cautionnement d'exécution pour les travaux à exécuter dans le cadre du contrat, pour cent pour cent (100 %) du contrat annuel.

Il est à noter que cet appel d'offres est assujetti aux accords de libéralisation des marchés publics.

Date de réception des soumissions

La soumission (l'original et une copie) dans une enveloppe cachetée et adressée au directeur général de la Municipalité de Morin-Heights, à l'hôtel de ville, 567, chemin du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0, sera reçue **JUSQU'À 11H00, le mardi, 13 avril 2010**, pour être ouverte publiquement à 11H05 ce même jour.

La Municipalité de Morin-Heights ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune obligation avec le ou les soumissionnaires.

Le Directeur général

Yves Desmarais
secrétaire-trésorier

Le 25 mars 2010